

Améliorer l'accès des Premières nations aux ressources de développement économique

Deux initiatives amélioreraient la conjoncture économique des Premières nations : une meilleure infrastructure et une plus grande certitude sur le plan du régime foncier.

Les Premières nations ont de la difficulté à aménager des infrastructures, car ils ont une petite assiette de revenu indépendant et ne peuvent avoir accès aux mêmes capitaux que les autres gouvernements locaux. Ces deux facteurs mettent de nombreuses Premières nations dans une impasse. Elles ont le potentiel économique, mais ont besoin de financer l'infrastructure nécessaire pour l'exploiter. Cependant, elles ne peuvent financer l'infrastructure parce qu'elles ont réalisé trop peu de potentiel économique pour avoir accès au financement.

En ce qui a trait au régime foncier, les méthodes utilisées actuellement pour obtenir un titre de propriété des terres des Premières nations et le Registre des terres indiennes sont inadéquats. Les méthodes ne fournissent pas la certitude nécessaire quant au titre et le processus lié au registre est trop lent. Cela est vrai, peu importe qui investit (les Premières nations et les autres nations) et le type d'investissement (commercial ou résidentiel). Or, la certitude quant aux terres est le fondement des marchés financiers et de l'investissement. L'incertitude a nui à l'investissement et a grandement diminué la valeur des terres des Premières Nations.

Recommandation

Que la Chambre de commerce du Canada encourage le gouvernement fédéral à élaborer des systèmes et des lois en vue d'améliorer la certitude sur le plan du régime foncier et l'enregistrement des terres des Premières nations et à faire en sorte que les systèmes et les lois soient offerts à titre de cadre optionnel aux Premières nations intéressées.